

**L'ACTIVITE**

**DES**

**ORGANISMES**

**DE FORMATION**

**PROFESSIONNELLE CONTINUE**

**EN NOUVELLE-CALEDONIE**

**ANNEE 2016**

Conformément à l'article Lp. 545-4 du Code du travail de Nouvelle-Calédonie, toute personne physique ou morale qui réalise des prestations de formation professionnelle continue en Nouvelle-Calédonie est tenue de déclarer son activité auprès de la Direction de la formation professionnelle continue (DFPC).

Cette formalité permet alors à la DFPC d'exercer un contrôle sur l'activité de ces dispensateurs de formation professionnelle continue, appelés aussi organismes de formation.

Ce contrôle multiforme peut être exercé sur pièces ou sur place, mais il est également fait à travers le bilan pédagogique et financier (BPF) que les dispensateurs ont l'obligation de transmettre chaque année à la DFPC.

Ce bilan annuel a aussi comme intérêt de fournir des données statistiques actualisées sur le marché de la formation en Nouvelle-Calédonie tant au niveau de l'offre (les dispensateurs) que de la demande (les formations réalisées et les clients).

Ce rapport est donc l'analyse des données fournies par les dispensateurs de formation professionnelle continue enregistrés auprès de la DFPC au 31/12/2016 et la synthèse de ces données.

Il décrit tout d'abord l'offre de formation en Nouvelle-Calédonie, c'est-à-dire, les dispensateurs de formation exerçant leur activité en Nouvelle-Calédonie.

Est ensuite analysée l'activité de formation professionnelle continue telle qu'elle apparaît au travers des bilans pédagogiques et financiers déposés par les dispensateurs de formation en 2016. Il faut entendre par stagiaire toute personne physique qui suit une action de formation (une même personne, ayant suivi deux actions de formation, sera ainsi comptabilisée deux fois).

# SOMMAIRE

<b>1</b>	<b>LES ORGANISMES DE FORMATION.....</b>	<b>5</b>
1.1	LEUR STATUT JURIDIQUE.....	5
1.2	LEUR ANCIENNETE SUR LE MARCHE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE.....	6
1.3	LEURS RESSOURCES HUMAINES.....	7
1.4	LEUR CHIFFRE D’AFFAIRES EN FORMATION.....	8
1.4.1	<i>Les produits de l’activité de formation.....</i>	9
1.4.2	<i>Les charges liées à l’activité de formation.....</i>	12
<b>2</b>	<b>L’ACTIVITE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE EN NOUVELLE-CALEDONIE EN 2016 .....</b>	<b>13</b>
2.1	LES STAGIAIRES FORMES.....	13
2.2	LES HEURES DE FORMATION REALISEES.....	16
2.3	LES ACTIONS DE FORMATION : DETAIL PAR SPECIALITE DE FORMATION.....	18
2.3.1	<i>Formation générale.....</i>	18
2.3.2	<i>Formations technologies industrielles.....</i>	19
2.3.3	<i>Formations tertiaires.....</i>	20
2.3.4	<i>Formations transversales.....</i>	21
2.4	LES ACCOMPAGNEMENTS A LA VALIDATION DES ACQUIS ET DE L’EXPERIENCE (VAE).....	22

## Les chiffres clés du rapport 2016

---

<b>186</b> dispensateurs de formation professionnelle continue étaient enregistrés auprès de la Direction de la formation professionnelle continue au 31 décembre 2016	<a href="#">Page 5</a>
Au cours de l'année 2016, <b>176</b> dispensateurs ont eu une activité de formation et étaient donc dans l'obligation de transmettre à l'administration un bilan pédagogique et financier de leur activité sur l'année écoulée.	
<b>24</b> nouveaux organismes ont déclaré leur activité en 2016.	
<b>92</b> % des organismes enregistrés sont des organismes privés	
<b>53</b> % des dispensateurs de formation professionnelle continue ont moins de 5 ans d'ancienneté	<a href="#">Page 6</a>
<b>61</b> % des dispensateurs de formation emploient moins de 5 formateurs. L'ensemble des organismes déclarent employer 1 752 formateurs <sup>1</sup> .	<a href="#">Page 7</a>
Seuls <b>14</b> % des organismes de formation consacrent la totalité de leur activité à la formation professionnelle continue	<a href="#">Page 8</a>
Le chiffre d'affaires global des organismes de formation représente <b>5,376</b> milliards de francs CFP, en baisse de 6,7 % par rapport à 2015. Cela représente environ <b>0,56</b> % du PIB <sup>2</sup> de la Nouvelle-Calédonie	<a href="#">Page 9</a>
La vente de prestations de formation représente <b>59</b> % des produits des organismes ; les subventions publiques pèsent pour <b>34</b> % dans leurs recettes.	<a href="#">Page 9</a>
<b>25 849 stagiaires</b> ont été formés en 2016. <b>57</b> % d'entre eux sont des salariés dont la formation est financée par l'employeur ; <b>20</b> % sont des stagiaires dont la formation est financée par les collectivités publiques (Etat, Nouvelle-Calédonie et Provinces).	<a href="#">Page 13</a>
<b>65</b> % des organismes forment moins de 100 stagiaires dans l'année.	<a href="#">Page 13</a>
Les organismes ont déclaré avoir assuré en 2016, <b>172 287</b> heures de formation.	<a href="#">Page 16</a>
Ils ont également réalisé <b>90</b> accompagnements de démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE)	<a href="#">Page 22</a>

---

<sup>1</sup> Chiffre ne correspondant pas aux personnes physiques mais aux contrats de travail ou de sous-traitance passés entre les organismes de formation et leurs formateurs

<sup>2</sup> Evaluation établie sur la valeur du PIB de 2014 évalué à 955 milliards CFP par l'ISEE

# 1 LES ORGANISMES DE FORMATION

Au 31 décembre 2016, **186** dispensateurs de formation professionnelle continue étaient enregistrés auprès de la Direction de la formation professionnelle continue.

**La déclaration de 24 nouveaux organismes a été enregistrée en 2016.**

Leur répartition selon le statut juridique est la suivante :

**Illustration 1 : Statut juridique des dispensateurs ayant déclaré leur activité en 2016**

Statut	Forme juridique	Nbre
Privé	Association	1
Privé	EURL	1
Privé	Personne physique	3
Privé	SA	1
Privé	SARL, SELARL	16
Privé	SAS	2

En 2016, sur les 208 organismes déclarés au cours de l'année :

- 190 ont déposé un bilan pédagogique et financier,
- 23 n'ont eu aucune activité de formation.

Enfin, **22 organismes ont été radiés en 2016.**

Les motifs de radiation sont les suivants :

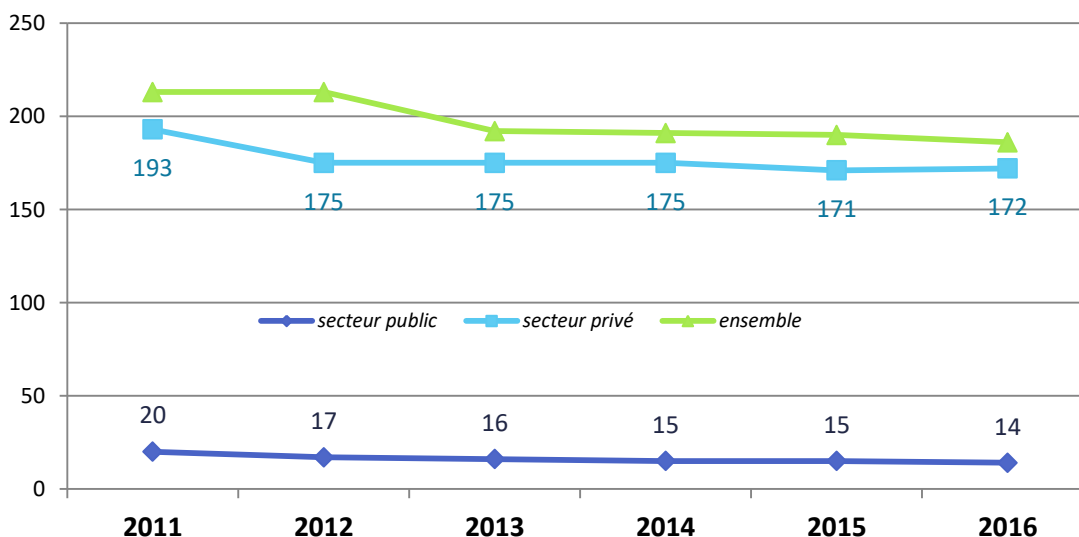
**Illustration 2 : Motifs des radiations des dispensateurs en 2016**

Motif de radiation	Nbre
Absence d'activité 2 années consécutives	11
Absence de BPF pendant 2 ans consécutifs	1
Cessation d'activité	8
Changement de statut juridique	2

## 1.1 LEUR STATUT JURIDIQUE

De 2014 à 2015, si le nombre d'organismes publics est resté stable, en 2016, le nombre d'organismes privés a diminué de 2% mais ils restent largement majoritaires (92%).

**Illustration 3 : Evolution du nombre de dispensateurs par secteur de 2005 à 2016**



**Illustration 4 : Nombre de dispensateurs par statut juridique en 2016**

Type	Libellé forme juridique	Nbre
Privé	Association Loi 1901	21
Privé	EURL	5
Privé	GIE	1
Privé	Personne physique	26
Privé	SA	3
Privé	SARL	105
Privé	SAS	10
Privé	SNC	1
<b>Total organismes privés</b>		<b>172</b>
Public	Administration Etat	1
Public	EPA Etat	1
Public	EPA NC	12
<b>Total organismes publics</b>		<b>14</b>

## 1.2 LEUR ANCIENNETE SUR LE MARCHE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

46 % des dispensateurs de formation professionnelle continue ont moins de 5 ans d'ancienneté. Cela se vérifie surtout pour le secteur privé où 49 % des organismes ont moins de 5 ans d'existence. Par contre, 71% des organismes publics ont plus de 10 ans d'activité.

**Illustration 5: Ancienneté des dispensateurs**

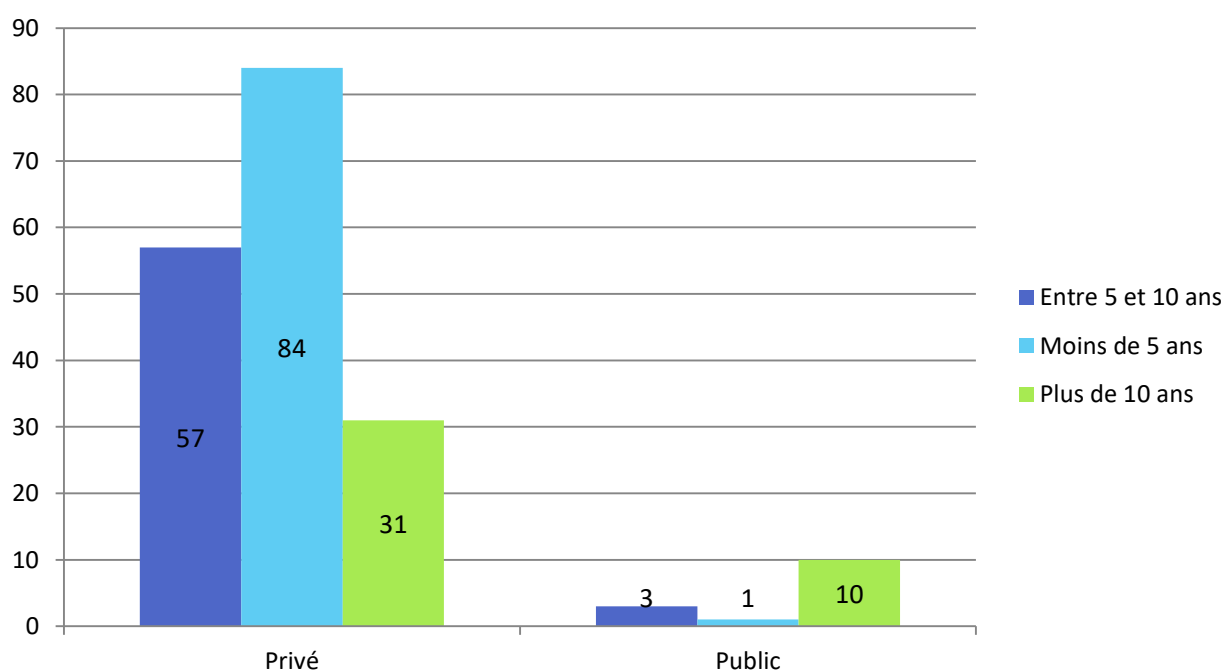
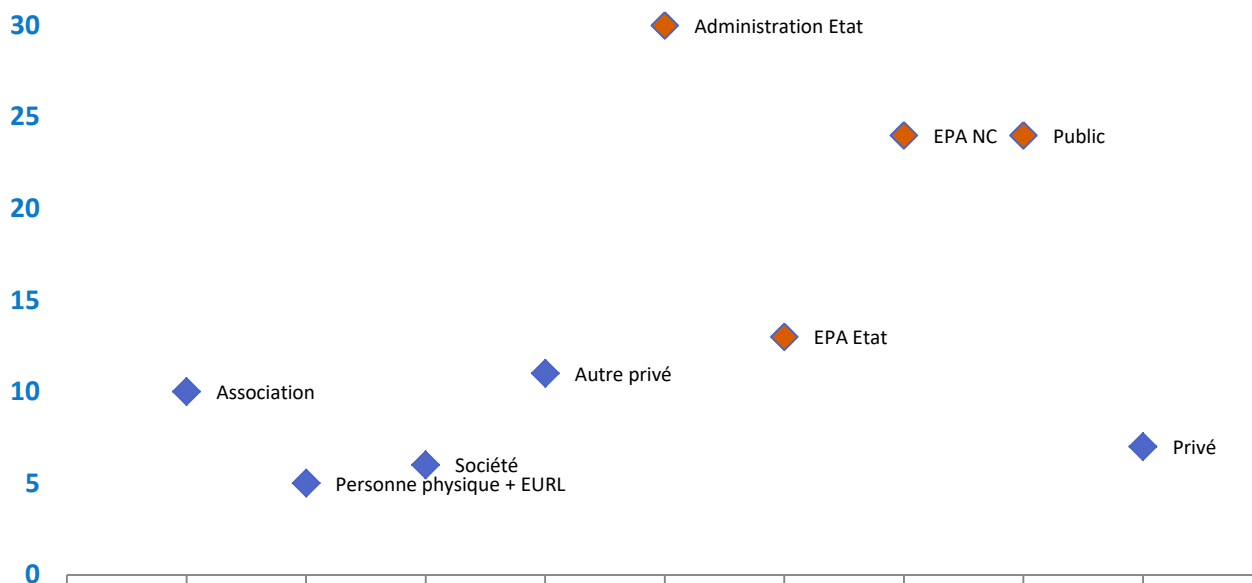


Illustration 6 : Ancienneté moyenne selon le statut juridique

35 *Années*



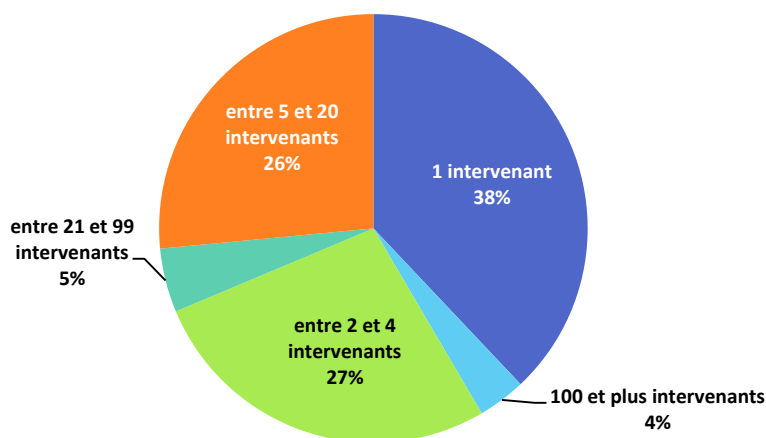
### 1.3 LEURS RESSOURCES HUMAINES

Compte tenu de l'importance des personnes physiques parmi les dispensateurs de formation et du fait du nombre important d'organismes pour lesquels la formation n'est pas l'activité principale, il n'est pas surprenant de constater que le profil type des dispensateurs de formation se caractérise par une équipe pédagogique réduite, constituée de quelques formateurs travaillant le plus souvent à temps partiel ou en sous-traitance.

Ainsi, il apparaît que :

- 65% des dispensateurs de formation emploient moins de 5 formateurs ;
- 38% des dispensateurs n'emploient qu'un seul formateur, salarié ou non de l'organisme ; pour 98 % d'entre eux, c'est le gérant (pour les personnes physiques et les SARL) qui assure seul la prestation de formation ;
- Les 6 organismes qui déclarent avoir plus de 100 formateurs sont tous des établissements publics.

Illustration 7: Taille de l'équipe pédagogique



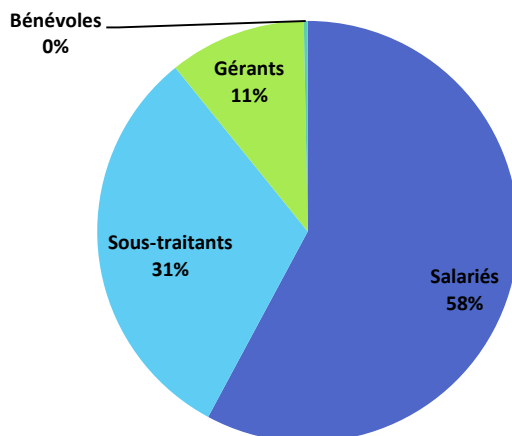
Les statuts juridiques des intervenants qui travaillent pour les dispensateurs de formation sont de plusieurs natures : salarié (en CDI ou en CDD, « vacataire ») travaillant à temps complet ou à temps partiel, sous-traitant assurant la prestation pour le compte du prestataire, gérant de la structure ou bénévole pour une association.

Sur les 2 173 intervenants déclarés<sup>3</sup> à travers les bilans pédagogiques, la répartition est la suivante :

**Illustration 8 : Répartition des intervenants selon leur statut et les prestations réalisées**

	Formateurs	Accompagnateurs VAE	Total
Salariés	952	11	963
Sous-traitants	1 037	21	1 058
Bénévoles	29	1	30
Gérants	118	4	122
<b>Total</b>	<b>2 136</b>	<b>37</b>	<b>2 173</b>

**Illustration 9 : Répartition des volumes horaires réalisés selon le statut des intervenants**

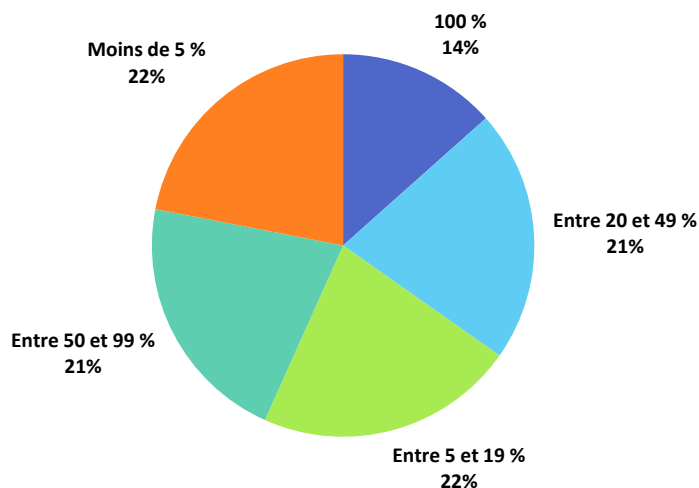


## 1.4 LEUR CHIFFRE D’AFFAIRES EN FORMATION

Seuls 14% des organismes y consacrent la totalité de leur activité.

Cependant, l’activité de formation reste majoritaire pour 35% des organismes. A l’inverse, pour 22 % des dispensateurs, la formation professionnelle est une activité marginale puisqu’elle représente moins de 5 % de leur chiffre d’affaires.

**Illustration 10 : Répartition des dispensateurs selon la part du chiffre d'affaires en FPC**



<sup>3</sup> Ne sont pas comptabilisés ici les personnes physiques ou les équivalents temps plein mais le nombre d’intervenants dans une structure donnée ; un formateur travaillant dans plusieurs organismes peut donc être comptabilisé plusieurs fois.

Pour les 134 organismes dont la formation professionnelle continue n'est pas la seule activité, les autres activités auxquelles ils se consacrent sont les suivantes :

- production de services pour 53 % d'entre eux,
- conseil, audit ou gestion des ressources humaines pour 32 %,
- formation initiale (enseignement ou apprentissage) pour 18 %,
- et enfin production de biens pour 4 % d'entre eux.

### 1.4.1 Les produits de l'activité de formation

- Le montant total des produits financiers déclarés pour 2016 par les dispensateurs de formation s'élève à la somme 5,377 milliards de francs CFP contre 5,765 en 2015 soit une baisse de 6,7 %.
- Cela représente environ 0,56 % du PIB<sup>4</sup> de la Nouvelle-Calédonie, ratio en légère baisse par rapport à 2015. Les produits financiers des dispensateurs de formation proviennent de plusieurs sources :

#### 1.4.1.1 Répartition des produits par nature (y compris la sous-traitance)

Le chiffre d'affaires des prestataires de formation est alimenté par différents produits :

- La **vente d'actions de formation** à différents clients, (au travers de conventions ou contrats de formation) :
  - les employeurs qui achètent de la formation au profit de leurs salariés ; on distingue les employeurs assujettis à l'obligation de participation au financement de la formation (employant 10 salariés et plus), les employeurs non assujettis (moins de 10 salariés) et les employeurs publics (Etat, collectivités locales et EPA) ;
  - la Nouvelle-Calédonie, principalement pour la formation des demandeurs d'emploi ;
  - les provinces Iles, Nord et Sud ;
  - les autres dispensateurs de formateurs de formation (travail en sous-traitance) ;
  - les personnes qui financent, sur leurs propres deniers, leur formation ;
  - les non-résidents (réalisation de formations hors territoire, personnel consulaire, etc...).
- Les **subventions publiques**, qui ne sont pas la contrepartie de la production d'actions de formation mais le plus souvent de subventions d'équipement ou de fonctionnement. Elles peuvent être accordées par l'Etat, la Nouvelle-Calédonie, les provinces ou toute autre collectivité publique ;
- Les **produits divers** : Versements libératoires, location de salles, produits financiers, cotisations, etc...

Les produits sont majoritairement le résultat de la vente de formation (59%), puis viennent les subventions publiques (34 %) et enfin les autres produits de la formation (7 %).

**Illustration 11: Répartition des produits des organismes**

Statut de l'organisme	Ventes de prestations	Aides publiques	Autres produits	Total général
Privé	1 430 477 468	137 045 268	262 445 754	1 829 968 490
Public	1 729 025 498	1 672 570 396	127 453 083	3 546 949 378
<b>Total général</b>	<b>3 177 403 367</b>	<b>1 809 615 664</b>	<b>389 898 837</b>	<b>5 376 917 868</b>

<sup>4</sup>Calcul basé sur la dernière valeur du PIB accessible : 955 milliards de CFP pour l'année 2014 - source : ISEE – Economie générale – les comptes économiques – site internet : [www.isee.nc](http://www.isee.nc)

### 1.4.1.2 Les produits selon l'origine

En 2016, les employeurs sont les plus importants financeurs du secteur de la formation continue, suivis de la Nouvelle-Calédonie et des provinces. L'Etat est aussi un financeur majeur au travers du financement du RSMA essentiellement.

**Illustration 12: Répartition des produits selon l'origine (hors sous-traitance)**

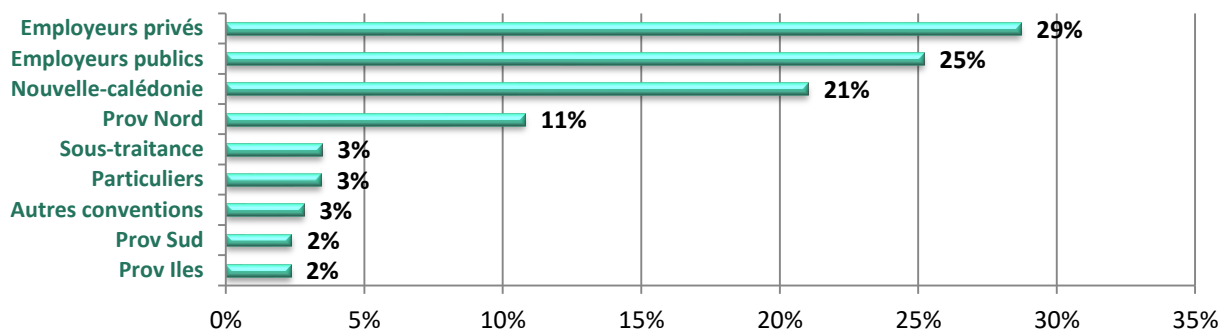
Type	Montant	%
Employeurs privés et publics	1 711 634 258	32%
Nouvelle-Calédonie	1 095 105 440	21%
Provinces	984 094 710	19%
Etat	855 186 609	16%
Autres financements	587 756 859	11%
Autres organismes publics	33 435 771	1%

Si l'on observe la situation sous l'angle financements publics / financements privés, on constate que les financements publics représentent 72 % du chiffre d'affaires des organismes contre 28 % pour les financements privés.

### 1.4.1.3 Les achats de prestations de formation

Les employeurs privés restent cependant les plus gros acheteurs de prestations de formation suivis des employeurs publics et de la Nouvelle-Calédonie.

**Illustration 13: Répartition des achats de prestation selon les financeurs**



### 1.4.1.4 Les subventions publiques

L'Etat est le plus gros pourvoyeur de subventions (47 % ; ce qui correspond essentiellement au financement du RSMA) suivi par les provinces (24 %) et la Nouvelle-Calédonie (21 %).

**Illustration 14: Répartition des subventions publiques par collectivité**

Collectivité publique	Montant
Etat	855 186 609
Provinces	493 129 806
Nouvelle-Calédonie	427 863 478
Autres organismes publics	33 435 771
<b>Total subventions publiques</b>	<b>1 809 615 664</b>

Pour 92 %, ces subventions vont vers des organismes publics de formation.

### 1.4.1.5 Le détail des produits

Illustration 15: Description détaillée des produits des dispensateurs

	Type et origine des produits	Organismes privés	Organismes publics	Total général
Ventes de formation	Conventions employeurs privés	749 226 108	162 246 052	911 472 160
	Conventions employeurs publics	121 767 846	678 394 252	800 162 098
	Conventions NC	142 291 346	524 950 616	667 241 962
	Conventions Province Sud	36 125 129	38 559 653	74 684 782
	Conventions Province Iles	20 966 740	52 697 027	73 663 767
	Conventions Province Nord	165 671 375	176 944 980	342 616 355
	Produits particuliers	65 719 814	43 169 340	108 889 154
	Produits sous-traitance	96 944 626	12 759 595	109 704 221
	Produits autres conventions	31 764 484	57 204 384	88 968 868
	<b>Total produits réalisation actions</b>	<b>1 430 477 468</b>	<b>1 746 925 899</b>	<b>3 177 403 367</b>
Aides publiques	Aides Etat	15 618 138	839 568 471	855 186 609
	Aides NC	56 471 490	371 391 988	427 863 478
	Aides provinces	32 519 869	460 609 937	493 129 806
	Aides Autres Org Publics	32 435 771	1 000 000	33 435 771
	<b>Total aides publiques</b>	<b>137 045 268</b>	<b>1 672 570 396</b>	<b>1 809 615 664</b>
Autres produits	Versements libératoires	19 980 942	0	19 980 942
	Locations	5 358 921	17 744 161	23 103 082
	Financements propres	5 720 943	5 093 764	10 814 707
	Placements	5 575 802	0	5 575 802
	Produits exceptionnels	101 754 347	34 857 207	136 611 554
	Autres produits	124 054 799	69 757 951	193 812 750
	<b>Total Autres produits</b>	<b>262 445 754</b>	<b>127 453 083</b>	<b>389 898 837</b>
<b>Total général produits</b>		<b>1 829 968 490</b>	<b>3 546 949 378</b>	<b>5 376 917 868</b>

L'analyse des produits financiers montre également une forte inégalité financière entre dispensateurs. En effet, 4 organismes (dont un seul privé) représentent à eux seuls plus de 50 % des produits. Inversement, 80 % des prestataires représentent moins de 25 % des produits.

De fait, si la moyenne des produits est de 32,39 MF, la médiane est très inférieure puisqu'elle atteint 4,42 MF.

Seuls 4 organismes dépassent un chiffre d'affaires supérieur à 400 millions de francs et 9, un chiffre d'affaires supérieur à 100 millions de francs.

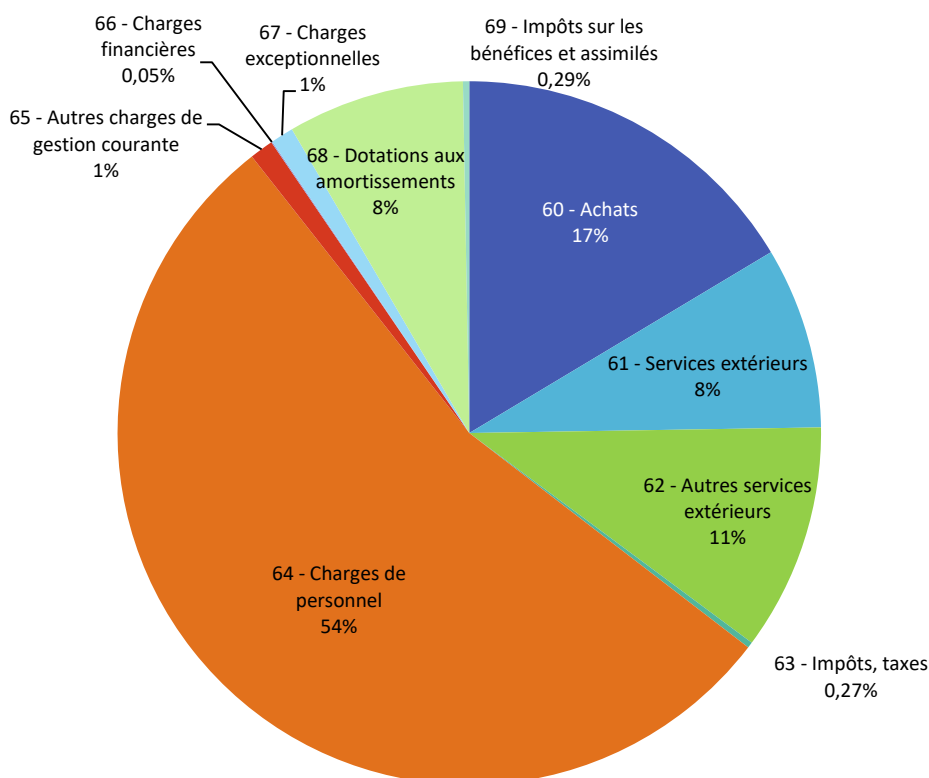
## 1.4.2 Les charges liées à l'activité de formation

Les charges sont réparties, selon le plan comptable général, comme suit :

- Les comptes 60 " Achats " qui regroupent essentiellement les achats de matières premières et fournitures, les achats de consommables (eau, électricité...) les achats de prestation de services ;
- Les comptes 61 "autres services extérieurs "qui regroupent la sous-traitance générale, la publicité, et; les locations immobilières et mobilières,
- Les comptes 62 "services extérieurs " qui regroupent notamment les transports
- Les comptes 63 " Impôts, taxes et versements assimilés " qui regroupent les impôts obligatoires en dehors de ceux sur les bénéfices et les taxes reversées après collecte ;
- Les comptes 64 " Charges de personnel " qui regroupent les rémunérations du personnel, celles du travail de l'exploitant et les charges sociales ;
- Les comptes 65 " Autres charges de gestion courante " qui regroupent les sommes versées en redevances pour brevets, licences, logiciels et droits et également les pertes sur créances irrécouvrables ;
- Les comptes 66 " Charges financières " qui regroupent les charges d'intérêts, les pertes sur créance et les escomptes accordés ;
- Les comptes 67 " Charges exceptionnelles " sont très peu utilisés dans la comptabilité actuelle ;
- Les comptes 68 " Dotations aux amortissements et aux provisions " comporte des subdivisions distinguant les charges calculées d'exploitation, financières ou exceptionnelles ;
- Les compte 69 " Participation des salariés - Impôts sur les bénéfices et assimilés " enregistre les charges de la participation des salariés aux résultats et les impôts sur les bénéfices.

Le tableau suivant montre la répartition des charges par compte pour tous les organismes de formation. On constate que 54 % de ces charges sont dédiées au personnel. Les deux autres postes les plus élevés sont liés aux services extérieurs (19 %) et aux achats - incluant notamment les achats de prestation de formation à des sous-traitants - (17%).

Illustration 16: Répartition des charges financières



Le tableau suivant décrit la répartition de ces charges par poste et par type d'organisme de formation.

Illustration 17: Répartition des charges par poste et par type

Statut des organismes		Charges de personnel	Sous-traitance	Autres achats	Services extérieurs	Amortissements et provisions	Autres charges <sup>5</sup>
Organismes privés	Associations	42%	15%	7%	17%	17%	3%
	Sociétés anonymes	36%	29%	5%	24%	3%	2%
	Personnes physiques et EURL	67%	12%	4%	14%	0%	2%
	Autres	46%	15%	15%	44%	0%	0%
	<b>S/Total organismes privés</b>	<b>40%</b>	<b>21%</b>	<b>6%</b>	<b>21%</b>	<b>9%</b>	<b>3%</b>
Organismes publics	Administration Etat	97%	0%	2%	0%	0%	1%
	EPA Etat	59%	5%	4%	24%	0%	9%
	EPA NC	52%	14%	3%	20%	11%	0%
	<b>S/Total organismes publics</b>	<b>64%</b>	<b>10%</b>	<b>3%</b>	<b>15%</b>	<b>8%</b>	<b>1%</b>
<b>Tous organismes</b>		<b>46%</b>	<b>55%</b>	<b>15%</b>	<b>4%</b>	<b>17%</b>	<b>8%</b>

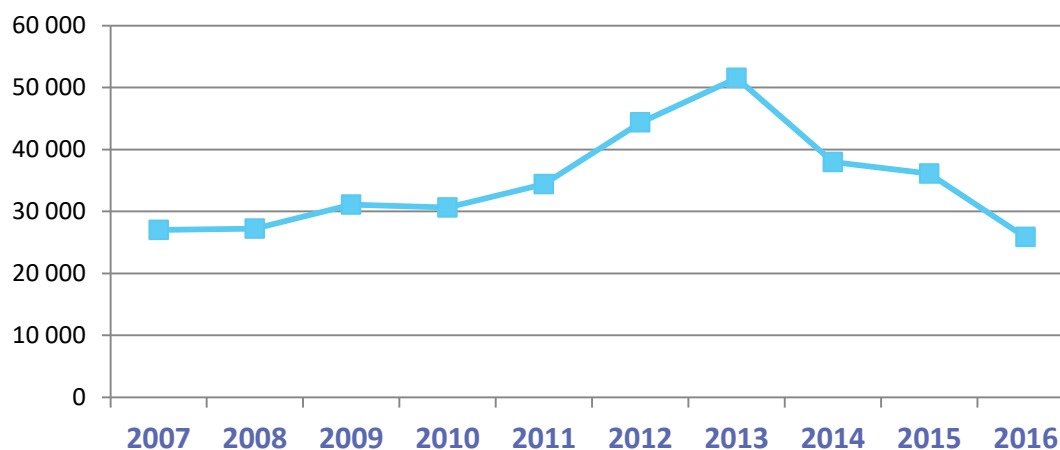
L'analyse montre que les organismes publics ont des charges de personnel nettement plus élevées que les organismes privés, à l'exception des travailleurs indépendants pour qui la rémunération est le poste le plus élevé, ceux-ci n'ayant que peu de charges fixes (locaux, matériels, etc....) car ils interviennent en général dans les entreprises.

## 2 L'ACTIVITE DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE EN NOUVELLE-CALÉDONIE EN 2016

### 2.1 LES STAGIAIRES FORMES

Les dispensateurs déclarent avoir formé 25 849 stagiaires en 2016, soit une forte diminution de 28 % par rapport à 2015.

Illustration 18: Evolution du nombre de stagiaires



Les organismes publics, qui ne représentent que 8 % des organismes, forment proportionnellement plus de stagiaires : 44% des stagiaires contre 56 % pour le secteur privé.

<sup>5</sup> comprend charges financières, charges exceptionnelles, impôts et taxes, autres charges de gestion courante

**Illustration 19: Répartition du volume de stagiaires formés selon le statut de l'organisme**

	Statut juridique	Nbre stagiaires	%
<b>Privés</b>	Personne physique	4 647	8%
	Société anonyme	13 380	52%
	Association	3 111	12%
	Autre	85	0,3%
	<b>S/Total privés</b>	<b>18 742</b>	<b>73%</b>
<b>Publics</b>	Administration Etat	649	3%
	EPA Etat	380	1%
	EPA NC	6 078	24%
	<b>S/Total Publics</b>	<b>7 107</b>	<b>27%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>25 849</b>	

Le volume moyen de stagiaires est de 165 par an mais 65 % des organismes en forment moins de 100. Dans la fourchette haute, seuls 3 organismes ont formé plus de 1 000 stagiaires en 2016 (1 public et 2 privés).

**Illustration 20: Répartition du volume de stagiaires formés selon la taille de l'organisme**

Taille	Nbre stagiaires	%
1 formateur	4 646	18%
Entre 2 et 4 formateurs	4 670	18%
Entre 5 et 20 formateurs	6 749	26%
Entre 21 et 99 formateurs	6 034	23%
100 et + formateurs	3 750	15%
<b>Total général</b>	<b>25 849</b>	

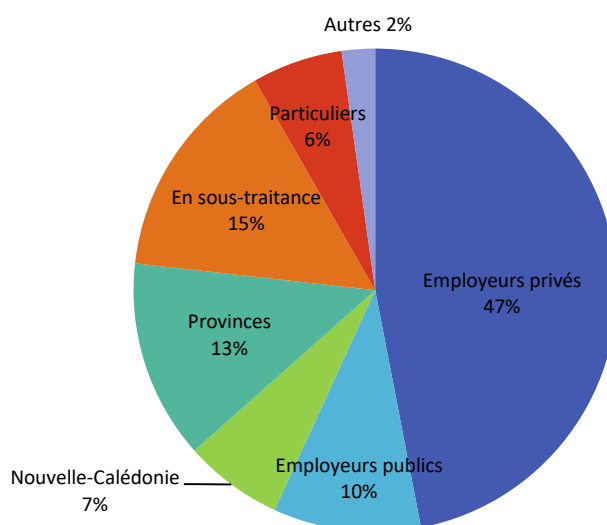
La répartition des stagiaires peut être également analysée selon l'origine du financement :

Pour leur grande majorité, les stagiaires sont des salariés dont la formation a été financée par leur employeur (57 %), privés ou publics.

Par ailleurs, 20 % des stagiaires ont vu leur formation financée par la puissance publique (Nouvelle-Calédonie et provinces).

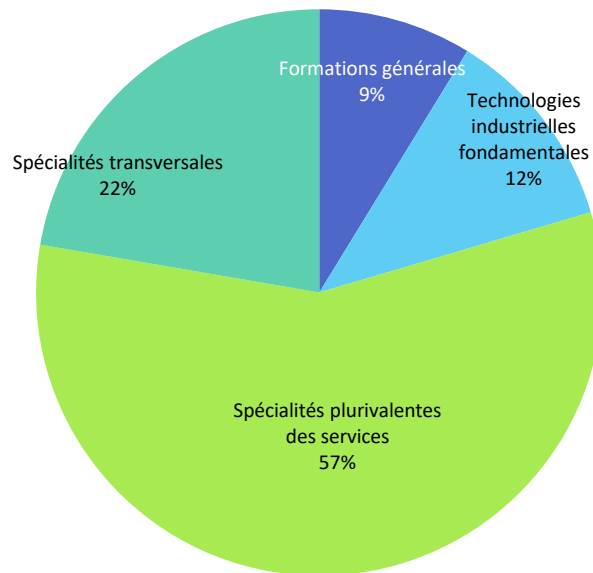
Enfin, il convient de noter que 15 % des stagiaires sont formés dans le cadre de la sous-traitance pour un autre organisme de formation.

**Illustration 21: Répartition des stagiaires par origine de financement**



Les formations dans les spécialités de service restent dominantes suivies par les formations dites transversales. Le détail par domaine et spécialité est présenté au point 2.3 ci-dessous

**Illustration 22 : Répartition des stagiaires par domaine de formation**



**Illustration 23 : Répartition des stagiaires par type de formation**

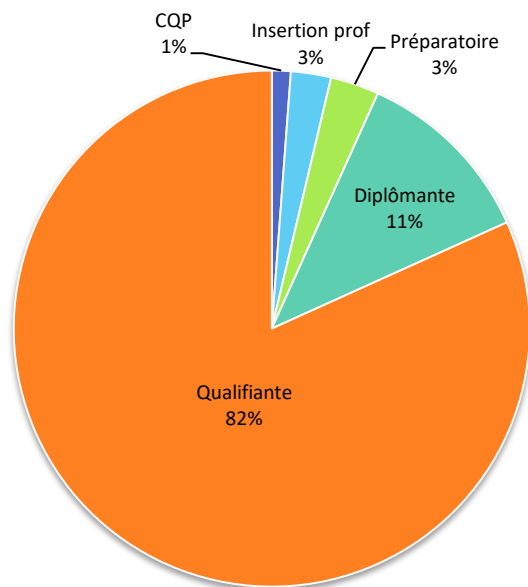
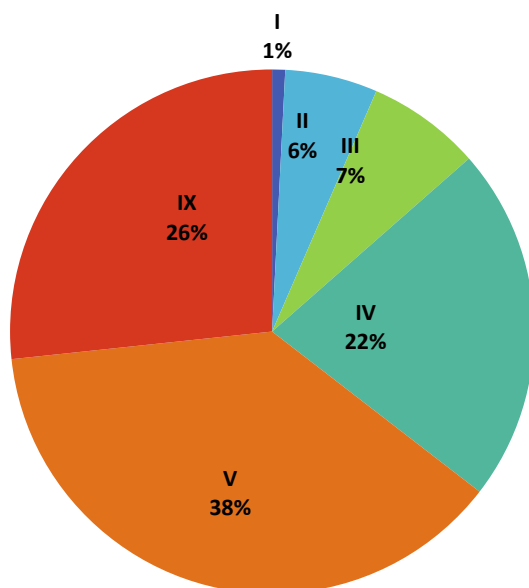


Illustration 24 : Répartition des stagiaires par niveau de formation<sup>6</sup>



## 2.2 LES HEURES DE FORMATION REALISEES

Les dispensateurs de formation ont assuré en 2016, 172 287 heures de formation.

Ces heures se répartissent très inégalement selon le statut du dispensateur.

C'est ainsi que le secteur privé, qui représente 92 % des dispensateurs, n'assure que 49 % des heures de formation.

Illustration 25: Répartition des heures réalisées selon le statut de l'organisme

Statut juridique		Heures de formation	%
Privés	Personne physique	8 490	5%
	Société anonyme	55 833	32%
	Association	19 292	11%
	Autre	287	0,2%
	<b>S/Total privés</b>	<b>83 902</b>	<b>49%</b>
Publics	Administration Etat	34 297	20%
	EPA Etat	7 597	4%
	EPA NC	46 491	27%
	<b>S/Total Publics</b>	<b>88 385</b>	<b>51%</b>
<b>TOTAL</b>		<b>172 287</b>	

6

I	Formation de niveau supérieur à celui de la licence
II	Formation de niveau égal à celui de la licence
III	Formation de niveau BTS, DUT, DEUG et d'une manière plus générale les formations Bac + 2
IV	Formation d'un niveau équivalent à celui du Baccalauréat, BT, BP ou Brevet de Maîtrise
V	Formation de niveau équivalent ou inférieur au CAP
IX	Niveau impossible à définir par référence aux niveaux précédents ; formation transversale : communication, anglais, etc...

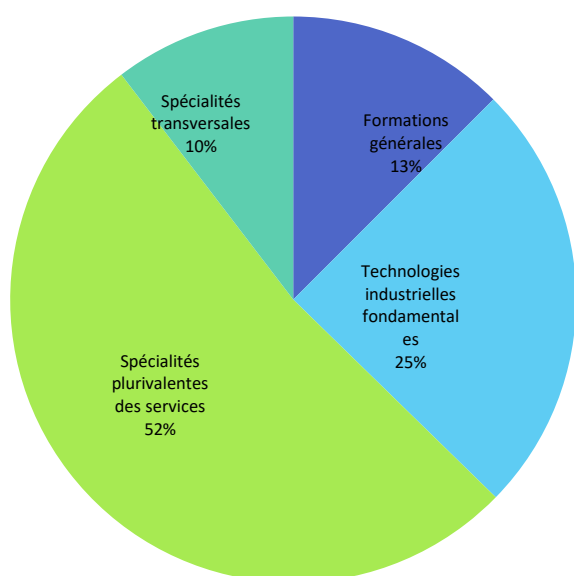
**Illustration 26: Répartition des heures réalisées selon la taille de l'organisme**

Taille de l'organisme	Heures de formation	%
1 formateur	14 140	8%
Entre 2 et 4 formateurs	15 250	9%
Entre 5 et 20 formateurs	46 495	27%
Entre 21 et 99 formateurs	61 694	36%
100 et + formateurs	34 708	20%
<b>Total général</b>	<b>172 287</b>	

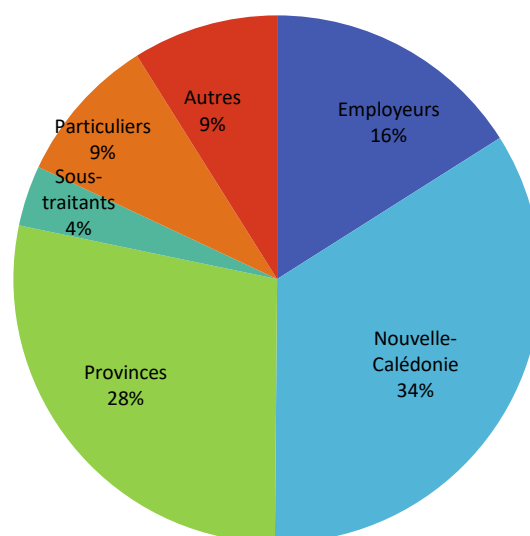
Si la durée moyenne s'établit à 53,5 heures, la majorité des actions réalisées ont en réalité une durée inférieure à 16 heures (soit environ 2 jours de formation) ; les formations de longue durée (certifiantes pour la plupart) ne représentent qu'une très faible proportion des formations :

- Moins de 8 heures 10%
- Entre 8 et 21 heures 53 %
- Entre 22 et 35 heures 16 %
- Entre 36 et 100 heures 14%
- Entre 101 et 500 heures 5 %
- Plus de 500 heures 2%

**Illustration 27: Répartition des heures de formation par domaine**



**Illustration 28: Répartition des heures/stagiaires<sup>7</sup> par financeur**



<sup>7</sup> Volume heures/stagiaires = Nombre de stagiaires X Durée de la formation

## 2.3 LES ACTIONS DE FORMATION : DETAIL PAR SPECIALITE DE FORMATION

### 2.3.1 Formation générale

Dans le secteur des formations générales, on trouve proportionnellement le plus grand nombre de stagiaires en « droit et sciences politiques » suivi des formations en langues étrangères.

Illustration 29 : réalisation d'actions de formation domaine « formations générales »

Spécialité	Nombre de stagiaires							Heures de formation	Heures stagiaires	Durée moyenne
	Employeurs	NC	Provinces	Sous-traitants	Particuliers	Autres stagiaires	Total			
Formations générales	204	10	91	0	47	0	352	3 473	35 259	125
Spécialités pluri scientifiques	3	1	10	0	64	0	78	876	18 600	292
Mathématiques	48	0	0	0	2	0	50	538	2 222	45
Physique	1	0	0	0	1	0	2	120	120	60
Spécialités pluridisciplinaires : sciences humaines et droit	0	0	34	0	198	0	232	1 300	60 320	260
Géographie	0	1	0	0	0	0	1	592	592	592
Economie	0	0	0	0	9	0	9	140	700	70
Sciences sociales	23	0	0	19	1	0	43	244	1 840	40
Psychologie	1	0	0	0	3	0	4	240	240	60
Linguistique	11	0	0	0	0	0	11	28	154	14
Droit, sciences politiques	246	112	3	0	150	9	520	2 319	23 972	58
Français, littérature et civilisation françaises	123	1	1	0	0	5	130	446	2 187	16
Arts plastiques	0	0	32	0	0	0	32	1 080	12 240	360
Musique, arts du spectacle	12	0	0	0	19	18	49	2 750	11 844	250
Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	506	32	36	95	81	0	750	7 393	31 765	41
<b>TOTAL</b>	<b>1 178</b>	<b>157</b>	<b>207</b>	<b>114</b>	<b>575</b>	<b>32</b>	<b>2 263</b>	<b>21 539</b>	<b>202 055</b>	

## 2.3.2 Formations technologies industrielles

Pour l'industrie, ce sont les formations du secteur « Mines et carrières » qui regroupent le plus de stagiaires. Puis, vient le secteur « électricité, électronique – non compris automatismes et productique » suivi du secteur agricole.

**Illustration 30 : réalisation d'actions de formation domaine « technologies industrielles »**

Spécialité	Nombre de stagiaires							Heures de formation	Heures stagiaires	Durée moyenne
	Employeurs	NC	Provinces	Sous-traitants	Particuliers	Autres stagiaires	Total			
Technologies industrielles fondamentales : génie industriel, procédés de transformation	5	0	0	0	0	0	5	20	56	10
Technologies de commandes des transformations industrielles	53	12	0	0	0	0	65	908	9 610	97
Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	10	87	521	0	0	0	618	5 114	334 462	144
Productions végétales, cultures spécialisées	18	10	217	0	0	0	245	734	10 622	43
Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux	0	0	52	0	0	0	52	134	2 108	34
Forêts, espaces verts, pêche	0	0	48	0	0	0	48	174	1 392	29
Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts)	8	39	8	10	0	0	65	1 967	30 167	328
Agro-alimentaire, alimentation	86	0	16	0	1	0	103	837	5 804	53
Transformations chimiques et apparentées	6	0	0	0	0	0	6	42	126	21
Energie, génie climatique	90	0	4	7	4	0	105	287	1 879	26
Spécialités pluri technologiques: génie civil, construction bois	34	11	0	0	2	0	47	556	4 543	65
Mines et carrières, génie civil, topographie	439	82	0	0	10	0	531	6 922	76 070	38
Bâtiment : construction et couverture	109	0	14	1	0	4	128	1 782	16 704	96
Bâtiment : finitions	0	91	19	0	0	0	110	7 519	93 284	716
Habillement (y compris mode , couture)	1	0	0	0	2	0	3	4	12	4
Spécialités pluri technologiques : mécanique - électricité (y compris maintenance)	24	60	0	0	2	0	86	4 054	57 866	171
Mécanique générale et de précision, usinage	31	0	0	0	0	0	31	175	217	7
Moteurs et mécanique auto	124	30	77	0	0	0	231	4 512	38 541	186
Structures métalliques (y compris soudure, carrosserie, coque bateau, cellule avion)	112	42	35	0	0	5	194	5 769	48 294	168
Electricité, électronique (non compris automatismes, productique)	338	0	0	0	6	0	344	1 221	10 666	37
<b>TOTAL</b>	<b>1 488</b>	<b>464</b>	<b>1 011</b>	<b>18</b>	<b>27</b>	<b>9</b>	<b>3 017</b>	<b>42 731</b>	<b>742 423</b>	

### 2.3.3 Formations tertiaires

Il convient de noter que sur 21 693 stagiaires ayant bénéficié de formation dans le secteur des services environ les 4 secteurs les plus demandés sont :

- Secrétariat, bureautique (plus 14 % des stagiaires)
- Transport, manutention, magasinage (13,5 %)
- Enseignement, formation (plus de 12 %)
- Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité ; près de 11 %)

**Illustration 31 : réalisation d'actions de formation domaine « spécialités des services »**

Spécialité	Nombre de stagiaires							Heures de formation	Heures stagiaires	Durée moyenne
	Employeurs	NC	Provinces	Sous-traitants	Particuliers	Autres stagiaires	Total			
Spécialités plurivalentes des services	2	7	0	0	0	0	9	7	63	7
Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	7	0	0	0	0	0	7	568	632	276
Transport, manutention, magasinage	1 271	161	285	189	185	0	2 081	14 198	124 326	42
Commerce, vente	1 398	12	19	360	32	126	1 947	5 285	36 341	24
Finances, banque, assurances	346	3	26	29	14	12	430	834	5 711	15
Comptabilité, gestion	715	26	119	52	224	8	1 144	8 338	55 755	82
Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi	478	198	28	128	15	5	851	2 778	16 945	30
Journalisme, communication (y compris communication graphique et publicité)	36	0	1	0	4	0	41	230	700	19
Techniques de l'imprimerie et de l'édition	10	0	1	0	0	1	12	59	99	9
Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	16	1	0	60	0	0	77	205	1 095	14
Secrétariat, bureautique	1 059	9	166	227	8	2	1 471	7 227	38 913	30
Documentation, bibliothèque, administrations des données	0	0	0	0	1	0	1	60	60	60
Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données	724	42	72	156	53	0	1 042	8 453	45 328	34
Santé	457	64	61	280	182	205	1 249	10 101	397 209	144
Travail social	105	24	58	0	1	31	219	4 702	62 110	242
Enseignement, formation	577	26	943	70	50	12	1 678	5 833	106 180	47
Accueil, hôtellerie, restauration, tourisme	109	94	118	59	18	0	398	5 917	63 850	70
Animation culturelle, sportive et de loisirs	8	4	12	0	9	4	37	1 090	17 635	545
Coiffure, esthétique et autres services aux personnes	8	0	0	0	0	0	8	1 039	1 678	260

Spécialité	Nombre de stagiaires							Heures de formation	Heures stagiaires	Durée moyenne
	Employeurs	NC	Provinces	Sous-traitants	Particuliers	Autres stagiaires	Total			
Aménagement du territoire, développement, urbanisme	14	0	0	0	1	0	15	48	360	24
Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	81	0	0	0	0	0	81	803	1 211	20
Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité)	1 439	96	27	352	33	12	1 959	12 277	116 666	54
Application des droits et statuts des personnes	0	0	0	24	0	25	49	71	704	15
<b>TOTAL</b>	<b>8 860</b>	<b>767</b>	<b>1 936</b>	<b>1 986</b>	<b>830</b>	<b>443</b>	<b>14 806</b>	<b>90 123</b>	<b>1 093 571</b>	

### 2.3.4 Formations transversales

Illustration 32 : réalisation d'actions de formation domaine « formations transversales »

Spécialité	Nombre de stagiaires							Heures de formation	Heures stagiaires	Durée moyenne
	Employeurs	NC	Provinces	Sous-traitants	Particuliers	Autres stagiaires	Total			
Spécialités transversales	8	60	0	20	0	0	88	326	17 104	163
Pratiques sportives	40	0	0	0	0	0	40	38	520	13
Développement des capacités mentales et apprentissages de base	9	0	0	0	0	0	9	14	126	14
Développement des capacités comportementales et relationnelles	2 081	63	146	1 508	79	53	3 930	8 031	63 469	17
Développement des capacités individuelles d'organisation	974	13	42	218	56	39	1 342	4 442	30 076	24
Développement des capacités d'orientation, d'insertion et de réinsertion	44	189	103	0	0	0	336	4 987	113 003	240
Jeux et activités spécifiques de loisirs	18	0	0	0	0	0	18	56	144	8
<b>TOTAL</b>	<b>3 174</b>	<b>325</b>	<b>291</b>	<b>1 746</b>	<b>135</b>	<b>92</b>	<b>5 763</b>	<b>17 894</b>	<b>224 442</b>	

## 2.4 LES ACCOMPAGNEMENTS A LA VALIDATION DES ACQUIS ET DE L'EXPERIENCE (VAE)

L'accompagnement d'une démarche de validation des acquis de l'expérience est considéré comme une prestation de formation professionnelle continue depuis 2010.

Les organismes qui assurent ce type de prestations ont donc l'obligation de se déclarer auprès de la DFPC au même titre que les organismes qui réalisent des actions de formation.

Les données relatives à la mise en œuvre de ces prestations sont donc issues du bilan annuel déposé par les prestataires assurant ces accompagnements.

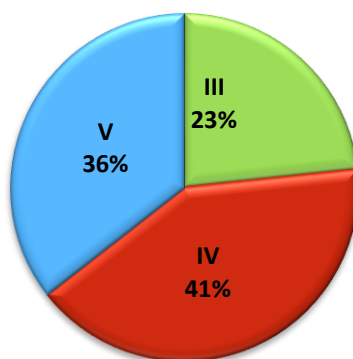
8 organismes ont assuré 90 accompagnements VAE soit une baisse de plus de 12 % par rapport à 2015 (année elle-même en baisse de 30 % par rapport à 2014).

93% des candidats sont des salariés (dont 71% proviennent du secteur privé).

59% des accompagnements concernent un public féminin

La répartition selon le niveau du diplôme visé est la suivante :

**Illustration 33 : Répartition des accompagnements VAE par niveau de diplôme recherché**



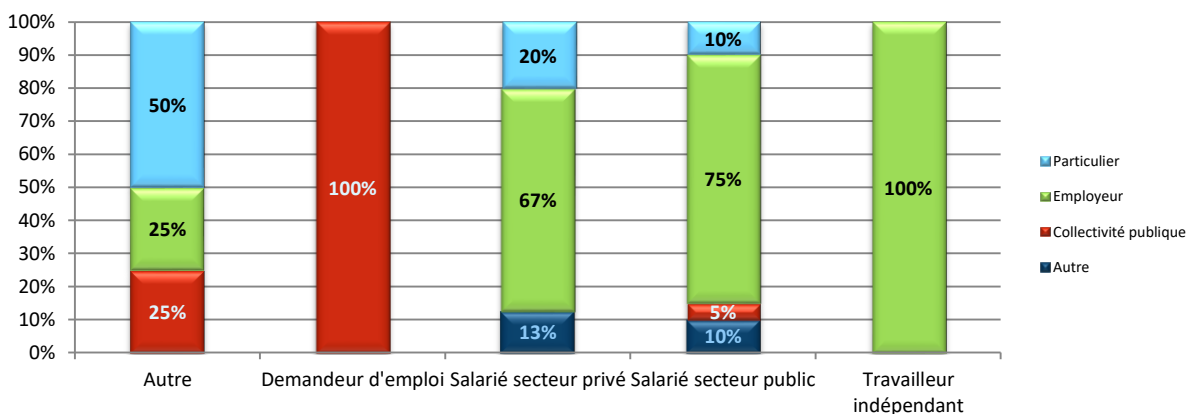
La durée moyenne d'un accompagnement pour une VAE est de 10,7 heures avec des écarts sensibles selon le niveau du diplôme visé :

- Niveau IV : 14,1 heures
- Niveau III : 9 heures
- Niveau IV : 7,9 heures

Le coût moyen est de 95 470 F.

Les démarches VAE sont majoritairement financées par les employeurs (67%) et par les candidats eux-mêmes (19 % des candidats).

**Illustration 34 : Répartition des financements VAE par statut du candidat et par financeur**



## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : Statut juridique des dispensateurs ayant déclaré leur activité en 2016 .....	5
Illustration 2 : Motifs des radiations des dispensateurs en 2016 .....	5
Illustration 3 : Evolution du nombre de dispensateurs par secteur de 2005 à 2016 .....	5
Illustration 4 : Nombre de dispensateurs par statut juridique en 2016 .....	6
Illustration 5: Ancienneté des dispensateurs .....	6
Illustration 6 : Ancienneté moyenne selon le statut juridique .....	7
Illustration 7: Taille de l'équipe pédagogique .....	7
Illustration 8 : Répartition des intervenants selon leur statut et les prestations réalisées.....	8
Illustration 9 : Répartition des volumes horaires réalisés selon le statut des intervenants .....	8
Illustration 10 : Répartition des dispensateurs selon la part du chiffre d'affaires en FPC .....	8
Illustration 11: Répartition des produits des organismes .....	9
Illustration 12: Répartition des produits selon l'origine (hors sous-traitance) .....	10
Illustration 13: Répartition des achats de prestation selon les financeurs.....	10
Illustration 14: Répartition des subventions publiques par collectivité.....	10
Illustration 15: Répartition des charges financières .....	12
Illustration 16: Répartition des charges par poste et par type .....	13
Illustration 17: Evolution du nombre de stagiaires .....	13
Illustration 18: Répartition du volume de stagiaires formés selon le statut de l'organisme .....	14
Illustration 19: Répartition du volume de stagiaires formés selon la taille de l'organisme .....	14
Illustration 20: Répartition des stagiaires par origine de financement.....	14
Illustration 21 : Répartition des stagiaires par domaine de formation .....	15
Illustration 22 : Répartition des stagiaires par type de formation .....	15
Illustration 23 : Répartition des stagiaires par niveau de formation .....	16
Illustration 24: Répartition des heures réalisées selon le statut de l'organisme.....	16
Illustration 25: Répartition des heures réalisées selon la taille de l'organisme .....	17
Illustration 26: Répartition des heures de formation par domaine .....	17
Illustration 27: Répartition des heures/stagiaires par financeur .....	17
Illustration 28 : réalisation d'actions de formation domaine « formations générales ».....	18
Illustration 29 : réalisation d'actions de formation domaine « technologies industrielles » .....	19
Illustration 30 : réalisation d'actions de formation domaine « spécialités des services » .....	20
Illustration 31 : réalisation d'actions de formation domaine « formations transversales » .....	21
Illustration 32 : Répartition des accompagnements VAE par niveau de diplôme recherché.....	22
Illustration 33 : Répartition des financements VAE par statut du candidat et par financeur .....	22